



# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

### « Parler aux (et avec) les jeunes enfants au quotidien »

**Durée** : 1 journée

**Public** : Tout-e professionnel-le travaillant auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

**Pré-requis** : Travailler auprès de jeunes enfants accueillis en collectivité

**Taille du groupe** : 15 stagiaires au plus, 6 stagiaires au moins.

**Intervenant** : Philippe RELLO, EJE-Psychopédagogue et formateur

- **Objectif général** :

- Permettre aux professionnel-les- en formation de savoir traduire l'intention de parler respectueusement aux jeunes enfants en démarches et attitudes véritablement respectueuses de leurs personnes.

- **Objectifs pédagogiques** : Permettre aux professionnelles de :

- Acquérir et développer des connaissances sur les jeunes enfants
- Progresser dans leur réflexion sur le parler aux jeunes enfants (avec eux et en leur présence).
- D'identifier des postures et des attitudes adaptées en matière de parler aux jeunes enfants.
- Réfléchir à des organisations matérielles et humaines susceptibles de favoriser un parler adapté aux jeunes enfants et véritablement respectueux de leurs personnes.

- **Aptitudes et compétences visées** :

- Connaître et considérer les besoins et les capacités des jeunes enfants
- Etre capable de parler respectueusement aux jeunes enfants accueillis
- Etre capable d'adopter des attitudes et un langage adapté aux besoins et capacités des jeunes enfants accueillis
- Etre capable de penser et mettre en oeuvre, en équipe, des organisations, des pratiques et des discours favorisant des échanges parlés avec les enfants véritablement respectueux de leurs personnes.

**PARTAGEM**  
Petite Enfance, Conseil et Formation

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500€  
SIRET : 79036112500020



# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

- **Programme et contenus prévisionnels :**

1. Présentation :
  - Des participants et de l'intervenant
  - Des objectifs et du déroulement prévisionnel de la journée de formation
2. Jeu de mots et de sens
3. Caractéristiques des très jeunes enfants et réalités de l'accueil en collectivité
4. Parler aux enfants et avec les enfants : une démarche consciente et volontaire reposant sur des connaissances et sur des valeurs éducatives.
5. Poids des mots et conséquence à court et à long terme sur la construction de l'enfant et sur sa relation au monde
6. « Parler est un besoin, écouter est un art », ou de l'art de savoir se taire
7. Etudes de situations
8. Bilan
  - Individuel
  - Collectif

- ❖ **Moyens et supports pédagogiques :**

- 1 salle consacrée à l'action de formation.
- 1 vidéo projecteur + PC équipé d'un lecteur de DVD + Câbles adaptés.
- 1 paper-board + feuilles de paper-board + 3 pochettes de marqueurs 4 couleurs.
  
- Apports + Échanges
- Travaux en petits groupes + Retours au grand groupe
- Textes et extraits d'ouvrages sur les thèmes travaillés
- Scénarios de situations pratiques
- Au cours et à l'issue de la formation des textes sont communiqués directement ou par mail (adresse mail personnelle ou adresse mail de la structure de rattachement).

# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500€  
SIRET : 79036112500020



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ **Modalités de suivi et appréciation des actions menées :**

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la formation.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e en fin de journée de formation.
- Un bilan collectif en fin de journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.`

### ❖ **Sanctions de la formation**

- Un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Une attestation de stage conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 alinéa 2 sera remise à chacun des participant-e-s présent-e-s à l'issue de la formation.
- Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au service organisateur de la formation à l'issue de la prestation (article L.6353-1 du code du travail)

# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500€  
SIRET : 79036112500020